

Bureau du Comité directeur sur les médias et la société de l'information



23/11/2015

CDMSI-BU(2015)002

Rapport de la 8^e réunion (3-4 novembre 2015) (Strasbourg, Conseil de l'Europe, Agora, salle GO3)

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Maja Raković (Serbie) ouvre la réunion.

Monsieur Jan Kleijssen, directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, souhaite la bienvenue aux membres du Bureau et leur communique certaines informations au sujet des activités en cours et à venir au Conseil de l'Europe. Il souligne les travaux importants qui figurent à l'ordre du jour de cette réunion, en particulier deux projets de recommandation du Comité des Ministres, respectivement sur la sécurité des journalistes et des autres acteurs des médias, et sur la liberté d'internet, ainsi que le projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance d'internet 2016 – 2019, projets qui devront être examinés et approuvés par le CDMSI (ces sujets sont davantage développés sous leur point d'ordre du jour respectif).

Avec ces derniers projets de recommandation, le CDMSI et de ses comités subordonnés auront rempli leur mandat pour 2014–2015 succès. M. Kleijssen informe le Bureau du processus de préparation et d'adoption du nouveau mandat du CDMSI et de deux sous-comités d'experts ainsi que leur état d'avancement ; ils sont en attente d'adoption par le Comité des Ministres. M. Kleijssen demande que tout développement majeur au sein des Etats membres, entre autres dans le domaine d'internet, soit communiqué au CDMSI et au secrétariat.

De plus, de nombreuses appréciations positives ont été reçues sur la conférence des 13 et 14 octobre 2015 «La liberté d'expression est-elle encore une condition nécessaire à la démocratie ?». Il remercie les membres du Bureau qui y ont pris part et félicite l'équipe du secrétariat chargée de l'organisation de cette conférence. Il est maintenant important d'assurer un suivi adéquat.

Enfin, M. Kleijssen évoque les futurs travaux du CODEXTER pour 2016 sur les techniques spéciales d'investigation. Le CDMSI a été invité à prendre part à ces travaux en désignant un de ses membres pour participer au comité de rédaction qui va être constitué.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour de sa réunion en vue de la préparation de la réunion du CDMSI qui se tiendra du 8 au 11 décembre 2015. L'ordre du jour annoté figure à l'annexe I et la liste des participants à l'annexe II.

3. Information de la présidence et du secrétariat

3.1 *Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en lien avec la neutralité du réseau*

Le Bureau prend note de l'information délivrée par le secrétariat sur l'état d'avancement du projet de recommandation. Le texte a été inscrit à l'ordre du jour Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme (GR-H) du 17 septembre mais n'a pas été discuté en substance ; il a été reporté à la suite de contacts entre le président du GR-H et l'Union européenne. Il devrait figurer à l'ordre du jour du GR-H du 3 décembre.

Le 27 octobre, le Parlement européen a voté son soutien à une réglementation de l'UE qui couvre les questions de neutralité du réseau. Les principes généraux établis par le projet de recommandation et la réglementation de l'UE sont semblables, bien que cette dernière ne définisse pas le principe de la neutralité du réseau, mais en contienne l'esprit. Des exceptions aux principes telle qu'une gestion raisonnable du trafic pour faire face à une congestion des réseaux et des services spécialisés sont permises dans les deux textes.

Il est important que, dans son futur examen du projet de recommandation, le GR-H prenne note de l'approche des droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur le sujet de la neutralité du réseau et la complémentarité du texte avec la réglementation de l'UE. C'est pourquoi le Bureau encourage ses membres à prendre contact avec leur représentation permanente et à transmettre ce message.

3.2 *Conférence du Conseil de l'Europe «La liberté d'expression est-elle encore une condition nécessaire à la démocratie ? » Strasbourg, 13-14 octobre 2015*

Le Bureau prend note du rapport par le secrétariat sur cette conférence de haut niveau. Les enregistrements sont toujours en ligne, le rapporteur général de la conférence, M. Tarlach McGonagle, termine un rapport complet qui sera disponible à la réunion plénière. Une série vidéo accompagne la conférence («Les commentaires et les pourquoi de la liberté d'expression») ; il s'agit d'une série d'interviews de défenseurs éminents de la liberté d'expression tels que des juges de la Cour européenne des droits de l'homme, le Commissaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme, etc. Un livre («Journalists at Risks») a également été lancé pendant la conférence. Plus de 400 personnes ont participé à cet événement ainsi que 250 personnes en permanence sur internet. Cette manifestation a également bénéficié d'une large couverture média y compris sur les réseaux sociaux.

Le Bureau félicite le secrétariat pour cette conférence qu'il juge excellente et qui est aussi un très bon moyen d'accroître la visibilité des travaux du Conseil de l'Europe.

3.3 *Nouveau mandat du CDMSI*

Le Bureau prend note de l'information apportée par le secrétariat sur les futurs mandats du CDMSI et de ses deux sous-comités d'experts pour les années 2016-2017 qui sont actuellement examinés par le Comité des Ministres pour adoption.

La secrétaire du CDMSI, Mme. Sylvia Grundmann, rappelle les premières discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du Bureau en avril à Paris, puis lors de la plénière de juin, au sujet des priorités pour les travaux à venir et les méthodes de travail. Le Secrétaire Général a présenté le projet de mandat conformément aux règles de procédure de l'organisation. Le GR-H a discuté les projets de mandat à deux reprises, en septembre et

en octobre, et les délégations les ont généralement soutenus. L'approche suivie est celle d'un équilibre entre les activités normatives (que de nombreuses délégations ont souhaitées réalistes) avec le partage de bonnes pratiques et de connaissances. Les nouveaux mandats devraient être adoptés au cours du mois de novembre et devraient ainsi être disponibles pour la prochaine réunion plénière.

Le Bureau discute également de la nécessité de constituer au plus tôt les groupes d'experts afin qu'ils puissent commencer leur travail dès que possible (Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété – MSI-MED et Comité d'experts sur les intermédiaires d'internet – MSI-NET). C'est pourquoi il encourage les membres du CDMSI à formuler des propositions pour des experts nationaux, accompagnées par un curriculum vitae (sept par comité) **au plus tard le 25 novembre**. Les experts indépendants (six par comité) seront nommés par le Secrétaire Général. Cependant, les membres peuvent suggérer des noms s'ils le souhaitent. Pour cela, il est important de prendre en compte une expertise et une expérience dans les domaines d'activité des comités, ainsi que dans le travail intergouvernemental.

Le Bureau préparera des propositions pour la composition des comités qui seront soumises pour décision au CDMSI en décembre.

4. Mise en oeuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note de l'analyse que le secrétariat a faite des 15 réponses au questionnaire qui a été envoyé aux membres du CDMSI. Le Bureau demande au secrétariat d'envoyer un message aux membres du CDMSI pour les encourager à répondre au questionnaire avant la prochaine réunion de décembre. Cela permettrait au secrétariat de réviser et de compléter son analyse qui servira de base aux discussions de la réunion plénière. Le Bureau propose l'organisation d'une audition lors de la réunion plénière du printemps 2016, éventuellement combinée avec une revue de la plate-forme internet sur la sécurité des journalistes.

5. Activités normatives dans le domaine des médias

5.1 Comité d'experts sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes (MSI-JO)

Le Bureau prend note des travaux réalisés par le MSI-JO lors de la dernière réunion dans le cadre de son mandat et le félicite pour son excellent travail.

Le secrétariat présente aux Etats membres le projet de recommandation sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et des autres acteurs des médias, en rappelant que les commentaires des membres du CDMSI envoyés après la dernière réunion ont été pris en compte dans le projet révisé. Au cours de sa dernière réunion, le MSI-JO a eu un échange de vues avec le secrétariat de la Commission de Venise ; le projet de recommandation a également bénéficié des commentaires d'autres organisations internationales.

Le Bureau se félicite du projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et des autres acteurs des médias qui a été finalisé par le MSI-JO. Après une discussion sur quelques modifications éditoriales et de format qui devront être reflétées dans le projet de recommandation, le Bureau convient de recommander aux membres du CDMSI de l'approuver lors de sa réunion plénière (8-11 décembre 2015).

6. Activités normatives dans le domaine d'Internet

6.1 Comité d'experts sur la circulation transfrontière d'internet et la liberté d'internet (MSI-INT)

Le Bureau prend note des travaux accomplis par le MSI-INT et le félicite pour son excellent travail considérant le nombre de textes qui devaient être fournis dans le cadre de son mandat.

Le secrétariat présente le projet de recommandation aux Etats membres sur la liberté d'internet, rappelant les consultations qui ont été faites auprès du CDMSI, d'autres comités et des parties prenantes. Au cours de l'été, le projet a été révisé sur la base des commentaires reçus et finalisé par le MSI-INT lors de sa quatrième et dernière réunion en septembre 2015.

Le Bureau se félicite du projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la liberté d'internet qui a été finalisé par le MSI-INT. A la suite de discussions sur des modifications éditoriales qui devront être reflétées dans le projet de texte, le Bureau convient de recommander au CDMSI de l'approuver lors de sa réunion plénière (8-11 décembre 2015). Il prend également note du rapport explicatif du projet de recommandation.

Le Bureau prend également note d'un projet de rapport sur la liberté de réunion et d'association sur internet qui constitue un des résultats attendus du MSI-INT et propose que le CDMSI en prenne note à son tour lors de sa prochaine réunion plénière en décembre 2015.

7. Gouvernance d'internet

7.1 Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance d'internet 2012-2015

Le Bureau prend note avec satisfaction de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance d'internet 2012-2015. Il apprécie le travail effectué, notamment son aspect transversal. Il note qu'un rapport final du Secrétaire Général au Comité des Ministres est en cours de préparation et sera présenté au CDMSI au début de l'année prochaine.

7.2 Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance d'internet 2016-2019

Le secrétariat présente l'état d'avancement de la stratégie du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'internet 2016-2019, ainsi que le processus de sa préparation. A la suite de la dernière réunion plénière du CDMSI, certains pays ont envoyé des commentaires qui ont été dûment pris en compte dans la version révisée. Le projet a été discuté par le groupe de direction du Conseil de l'Europe qui l'a favorablement reçu.

Le Bureau discute du projet de stratégie, notamment certaines de ses propositions, et formule des suggestions. Il recommande que le CDMSI approuve le projet lors de sa prochaine réunion plénière en décembre. Il note qu'une liste complète des activités sera annexée début 2016.

Le Bureau souligne également l'importance du travail effectué par le Conseil de l'Europe dans le domaine de la gouvernance d'internet et insiste pour qu'il soit poursuivi.

7.3 Dialogue européen sur la gouvernance d'internet – EuroDIG (4–5 juin 2015, Sofia) et Forum sur la gouvernance d'internet - FGI (João Pessoa, Brésil, 10-13 novembre 2015)

Le Bureau prend note de l'information apportée par le secrétariat sur l'EuroDIG, en particulier le message de Sofia issu de la dernière édition (4–5 juin 2015). Il note également que l'édition 2016 aura lieu à Bruxelles (9–10 juin 2016).

Le Bureau prend également note de l'information apportée par le secrétariat sur le Forum pour la gouvernance d'internet (João Pessoa, Brésil, 10-13 novembre 2015) et sur les activités organisées par ou avec le Conseil de l'Europe, notamment un forum du Conseil de l'Europe sur le thème « Un environnement propice à la liberté d'internet » qui aura lieu le 12 novembre et un forum organisé en commun avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur le droit à la vie privée à l'ère numérique.

8. Protection des données

Le Bureau prend note avec intérêt de l'information apportée par le secrétariat sur les travaux en cours dans le domaine de la protection des données, notamment :

- l'invitation à accéder à la Convention 108 adressée à l'île Maurice et au Sénégal et une demande reçue de la part de la Tunisie qui sera examinée par le Comité des Ministres en décembre ;
- la 37e Conférence internationale sur la vie privée qui s'est tenue à Amsterdam (26–29 octobre 2015) ;
- la poursuite des travaux sur la modernisation de la Convention 108 et son état d'avancement (discussions qui doivent reprendre au début 2016 au sein du groupe de rapporteurs du Comité des Ministres compétent), en particulier en lien avec les travaux au niveau de l'Union européenne ;
- les travaux sur l'utilisation des données personnelles dans le secteur de la police dans le cadre desquels des lignes directrices opérationnelles seront proposées basées sur les principes de la recommandation de 1987 ;
- les travaux sur la protection des données médicales : une version révisée de la recommandation du CM(1997)10 sera prête en 2016 ; il déplacera le sujet vers les données de santé plutôt que seulement sur les données médicales, afin d'aborder les défis posés par la technologie. Le projet de recommandation devrait être soumis au CDMSI après l'été 2016 ;
- des travaux sur les méga données : un projet de lignes directrices sera préparé sur la base d'un rapport d'expert et examiné lors de la prochaine réunion plénière du comité consultatif sur la Convention 108 (29 juin–1er juillet 2016) ;
- un travail sur les données des dossiers passagers (Passengers Name Records (PNR)) est en cours et un projet d'opinion du comité va être préparé en vue de son adoption lors de la réunion plénière de 2016.

9. Activités de coopération

Le Bureau prend note de l'information apportée par le secrétariat sur les programmes et activités de coopération en cours et à venir tels qu'ils sont reflétés dans le document MEDIA-COOP(2015)007.

Le secrétariat insiste sur la complémentarité entre les activités normatives, les activités de coopération et celle de monitoring, ce qui comprend l'échange de bonnes pratiques prévues dans le futur mandat du CDMSI, ainsi que sur l'importance de l'implication des membres du CDMSI dans les manifestations organisées.

Le Bureau est informé de la mise en œuvre actuelle par l'unité de coopération de neuf projets sous financement extérieur dans les pays suivants : Ukraine, Moldova, Géorgie, Azerbaïdjan, Maroc et Tunisie, ainsi que de plusieurs projets régionaux. Une large part de ces projets en cours s'inscrit dans le Cadre de coopération en matière de programmation pour l'est de l'union européenne (PCF 2015–2017). Le PCF comprend trois programmes importants dans le domaine des médias (Azerbaïdjan, Géorgie et un projet régional), de la gouvernance d'internet (Géorgie, Moldova et deux projets régionaux) et de la protection des données (un projet régional). L'unité travaille également sur un projet très important en Ukraine ainsi que sur deux projets au Maroc et en Tunisie. Il en résulte environ 252 activités organisées depuis mai 2015 qui ont couvert des thèmes tels que la liberté d'expression, la liberté des médias, l'accès à l'information, la protection des données et la gouvernance d'internet.

La division prévoit également d'organiser une conférence intitulée «Liberté d'expression et responsabilités des médias» qui se tiendra le 22 février 2016 au Montenegro à la demande du président du parlement monténégrin, avec la participation du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

10. Programme et méthodes de travail du CDMSI

10.1 Comités de rédaction

Le secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement des travaux des comités de rédaction constitués lors de sa dernière réunion. M. Eanna O'Conghaile présente les travaux du comité de rédaction sur les médias de service public qu'il anime.

Le Bureau remercie pour ces informations et félicite M. O'Conghaile pour ses efforts. Il recommande que la liste de comités de rédaction soit révisée à la lumière du futur mandat du CDMSI et adaptée aux besoins.

10.2 Evaluation de la participation des ONG aux comités directeurs

Le Bureau prend note de l'information donnée par le secrétariat sur une évaluation de la participation des O.N.G. au comité directeur et aux organes de monitoring menée par la Direction de l'audit interne du Conseil de l'Europe qui a formé un groupe de travail interne auquel le secrétariat participe. Il apprécie et attribue une grande valeur à la participation et à la contribution des parties prenantes représentées par les O.N.G. dans les travaux du CDMSI et les encourage dans ce sens.

11. Information sur les travaux d'autres organisations et d'autres organes du Conseil de l'Europe

11.1 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Le Bureau note l'information apportée par le secrétariat sur les observations du CDMSI sur quatre recommandations de l'APCE qui ont été préparées puis approuvées par échanges de courriels. Toutes ces observations ont été transmises au Comité des Ministres dans les délais impartis ou plus tôt.

11.2 Commissaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme

Le Bureau prend note des informations apportées par le secrétariat sur un document thématique publié par le Commissaire du Conseil de l'Europe aux droits de l'homme intitulé La surveillance démocratique et effective des services de sécurité nationale.

11.3 Union européenne de radio-télévision (UER)

Le Bureau note une information apportée par le secrétariat sur une conférence de l'UER intitulée "Parliaments and Public Service Media in the Enlargement Countries" (Zagreb, 24-25 septembre 2015) à laquelle Mme. Bissera Zankova et le membre de l'APCE M.Flego ont participé au nom du Conseil de l'Europe. Il a aussi noté l'information sur la coopération permanente entre l'UER et le Conseil de l'Europe.

11.4 Participation de membres du CDMSI et de membres d'autres comités à des manifestations et des réunions

Le Bureau prend note des rapports faits par ceux de ses membres qui ont pris part à plusieurs manifestations et réunions au nom du CDMSI :

- Maja Raković : Internet and Jurisdiction Project Meeting – Berlin, 8-9/10/2015;
- Emir Powlakić : Atelier d'experts sur la liberté des médias et les responsabilités dans le contexte des politiques anti-terroristes, Bucarest, 7-8 octobre 2015 ;
- Emir Powlakić : Forum de la gouvernance d'Internet, Bosnie-Herzégovine (01/10/2015) ;
- Małgorzata Pek : première réunion du Comité ad hoc d'experts sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique (CAHVE), Strasbourg, 28-29/10/2015 ;
- Andris Mellakauls, conférence internationale sur l'impunité pour les crimes contre des journalistes, Costa Rica, 9-10/10/2015.

12. Élections

Des élections devront avoir lieu lors de la prochaine réunion plénière pour la présidence, la vice-présidence et les membres du Bureau. Le Bureau demande au secrétariat d'envoyer une information à l'ensemble du CDMSI avant la réunion et encourage les Etats membres à envisager la question en insistant sur l'engagement que cela implique.

13. Projet d'ordre du jour pour la 8^e réunion du CDMSI (8-11 décembre 2015)

Le Bureau donne son accord pour le projet d'ordre du jour pour la prochaine réunion du CDMSI en rajoutant les points d'information suivants : sous le point 11. 4, participation d'Andris Mellakauls à la manifestation sur la sécurité des journalistes en octobre (Unesco, Costa Rica) et au point 7, une information sur les développements dans le cadre du SMSI + 10.

14. Points divers

14.1 ICANN

Le Bureau prend note de l'information apportée par M. Mark Carvell sur les développements au sein de l'ICANN, notamment l'importance accordée aux droits de l'homme dans les discussions. Ce point d'information sera également ajouté au projet d'ordre du jour de la prochaine réunion plénière.

14.2 Manuel de la maîtrise d'internet

Le Bureau prend note d'une information transmise par le secrétariat sur une révision en cours du Manuel de la maîtrise d'internet, entreprise par la Division des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe, et convient que le projet de manuel révisé soit communiqué au CDMSI qui sera invité à formuler ses observations.

14.3 CODEXTER – travaux sur les techniques spéciales d’investigation

Voir point 1.

Le Bureau prend note de l’information apportée par le secrétariat. Il remercie le CODEXTER pour son invitation à participer à ses travaux en soulignant que l’implication du CDMSI est importante. Lors de sa prochaine réunion plénière en décembre, le CDMSI désignera un représentant.

La réunion est close à 16h40.

ANNEXE 1

Annotated Agenda (en anglais seulement)

20/10/2015

CDMSI-BU(2015)OJ2rev

8th meeting – 3 and 4 November 2015

(Strasbourg, Agora building, room G3)

3 November: 09:30 – 17:30

4 November: 09:30 – 17:30

1. Opening of the meeting

2. Adoption of the agenda

3. Information by the Chair and the Secretariat

3.1 Draft Recommendation CM/Rec(2014)___of the Committee of Ministers to member States on protecting and promoting the right to freedom of expression and the right to private life with regard to network neutrality

<u>Documents</u> CM(2015)119	<i>Draft Recommendation CM/Rec(2014)___of the Committee of Ministers to member States on protecting and promoting the right to freedom of expression and the right to private life with regard to network neutrality</i>
---	--

3.2 Council of Europe Conference on "Freedom of Expression – still a precondition for democracy?" – Strasbourg, 13-14 October 2015

<u>Documents</u> Link to the conference web page	<i>Council of Europe Conference on "Freedom of Expression – still a precondition for democracy?" – Strasbourg, 13-14 October 2015</i>
---	---

3.3 New mandate of the CDMSI

<u>Documents</u> <i>Paper copies of the documents will be tabled at the meeting</i>	<i>[Draft] Terms of reference of the CDMSI for 2016-2017</i> <i>[Draft] Terms of reference of the MSI-NET</i> <i>[Draft] Terms of reference of the MSI-MED</i>
--	---

4. Implementation of Council of Europe adopted standards

<u>Documents</u> CDMSI(2015)018	<i>Compilation and analysis of replies received from CDMSI members on the implementation of Council of Europe relevant standards on safety of journalists</i>
--	---

5. Media standard setting

5.1 Committee of experts on protection of journalism and safety of journalists (MSI-JO)

<u>Document</u> MSI-JO(2015)06	<i>Report of the 4th meeting of the MSI-JO (17-18 September 2015)</i>
MSI-JO(2014)11	<i>Draft Recommendation CM/Rec(2014)___of the Committee of Ministers to member States on "safety of journalists and other media actors" (This draft has been prepared following the MSI-JO 4th meeting, Strasbourg, 17-18 September 2015.)</i>

6. Internet standard setting

6.1 Committee of Experts on cross-border flow of Internet traffic and Internet freedom (MSI-INT)

<u>Documents</u> MSI-INT (2015)07 MSI-INT(2014)13rev5 MSI-INT(2015)06rev	<i>Report of the 4th meeting of the MSI-INT (7-8 September 2015)</i> <i>Draft Recommendation CM/Rec(2014)___of the Committee of Ministers to member States on Internet freedom</i> <i>Draft explanatory memorandum to the draft recommendation CM/Rec__ of the Committee of Ministers to member States on Internet freedom</i>
MSI-INT (2014)08 rev5	<i>Draft report on freedom of assembly and association on the Internet</i>

7. Internet governance

7.1 Council of Europe Internet Governance Strategy 2012-2015

<u>Document</u> CDMSI(2015)009Rev	<i>Oversight of the implementation of the Council of Europe Internet Governance Strategy 2012-2015</i>
--	--

7.2 Council of Europe Internet Governance Strategy 2016-2019

<u>Document</u> CDMSI(2015)010REV	<i>Draft Council of Europe Internet Governance Strategy 2016-2019</i>
--	---

7.3 European Dialogue on Internet Governance and Internet Governance Forum (João Pessoa, Brazil, on 10-13 November 2015)

<u>Document</u>	
Website	<i>EuroDIG 2016</i>
IGF website	<i>Internet Governance Forum (João Pessoa, Brazil, on 10-13 November 2015)</i>

8. Data protection

<u>Documents</u>	
T-PD(2014)RAP32Abr	<i>Abridged report of the 32nd Plenary meeting of the T-PD (1-3 July 2015)</i>
T-PD-BUR(2015)Rap36Abr	<i>Draft Abridged report of the 36th T-PD Bureau meeting (6-8 October 2015)</i>
T-PD-BUR(2015)06	<i>Preliminary draft Recommendation on the protection of health data</i>

9. Cooperation activities

<u>Document</u>	
MEDIA-COOP(2015)007	<i>Accomplished and ongoing projects in the field of media and freedom of expression and activities related to the Guide on human rights for Internet users.</i>

10. CDMSI work programme and working methods
10.1 Drafting committees

<u>Documents</u>	
CDMSI(2014)Misc12	<i>Proposal by the Bureau in respect of CDMSI drafting committees</i>

10.2 Evaluation of NGOs participation in Steering Committees

<u>Documents</u>	
Link	<i>Questionnaire by Council of Europe Directorate of Internal Oversight</i>

11. Information about the work of other organisations and other Council of Europe bodies

11.1 Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE)

<u>Documents</u>	
PACE Rec 2073 (2015)	<i>PACE Recommendation 2073 (2015) Improving the protection of whistle-blowers</i>
CDMSI(2015)015	<i>Draft comments of the CDMSI on the Council of Europe Parliamentary Assembly Recommendation 2073 (2015) Improving the protection of whistle-blowers</i>
PACE Rec2074 (2015)	<i>Parliamentary Assembly Recommendation 2074(2015) "Increasing transparency of media ownership"</i>
CDMSI(2015)013	<i>Draft comments of the CDMSI on the Parliamentary Assembly Recommendation 2074(2015) "Increasing transparency of media ownership"</i>
PACE Rec 2075 (2015)	<i>Parliamentary Assembly Recommendation 2075 (2015) on Media Responsibility and Ethics in a Changing Media Environment</i>
CDMSI(2015)014	<i>Draft comments of the CDMSI on the Parliamentary Assembly Recommendation 2075 (2015) on Media Responsibility and Ethics in a Changing Media Environment</i>
PACE Rec 2077 (2015)	<i>Parliamentary Assembly Recommendation 2077 (2015) "Increasing co-operation against cyberterrorism and other large-scale attacks on the Internet"</i>
CDMSI(2015)016	<i>Draft comments of the CDMSI of the Council of Europe on the Parliamentary Assembly Recommendation 2077 (2015) "Increasing co-operation against cyberterrorism and other large-scale attacks on the Internet"</i>
CM/AS(2015)Rec2067 prov	<i>Committee of Ministers reply to Parliamentary Assembly Recommendation 2067 (2015) Mass Surveillance</i>

11.2 Commissioner for Human Rights

<u>Documents</u>	
Link	<i>Democratic and effective oversight of national security services</i>

11.3 European Broadcasting Union (EBU)

<u>Documents</u>	
Draft conclusions	<i>"Parliaments and Public Service Media in the Enlargement Countries" 24-25 September 2015 - Zagreb</i>
Agenda	
Link	

11.4 Participation of CDMSI members and members of other committees to meetings and events

<u>Documents</u>	<i>Internet and Jurisdiction Project Meeting – Berlin, 8-9/10/2015</i>
<u>Annotated agenda</u>	<i>Expert Workshop on Media Freedom and Responsibilities in the Context of Counter-Terrorism Policies, October, Bucharest, 7-8/10/2015</i>
<u>Agenda</u>	<i>Internet Governance Forum, Bosnia Herzegovina</i>
<u>DRAFT AGENDA</u>	<i>Ad Hoc Committee of Experts on legal, operational and technical standards for e-voting (CAHVE), Strasbourg, 28-29/10/2015</i>

12. Elections

<u>Documents</u> CDMSI(2015)017	<i>Note on the election of the Chair, Vice-Chair and Bureau members at 9th CDMSI meeting</i>
--	--

13. Draft agenda of the 9th CDMSI meeting (8 – 11 December 2015)

<u>Documents</u> CDMSI(2015)OJ2Prov	<i>Draft preliminary agenda of the 8th CDMSI meeting</i>
--	--

14. Any other business

Annexe II – liste des participants

8^e REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR SUR LES MEDIAS ET LA SOCIETE DE L'INFORMATION (CDMSI-BU), 3-4 novembre 2015

Répartition des sexes des 7 membres du Bureau participant à la réunion : 3 femmes (43%), 4 hommes (57%)

Mme. Maja Raković (Présidente), 1^{er} conseiller, Ministère des affaires étrangères, Serbie

Mme. Elfa Ýr Gylfadóttir (Vice-présidente), Islande (via Skype)

M. Mark Carvell, Media Team, Department for Culture, Media and Sport, Royaume Uni

M. Éanna O'Conghaile, Principal Officer, Broadcasting Policy Division, Department of Communications, Energy & Natural Resources, Irlande

Mme. Małgorzata Pek, Director of Legal Department, National Broadcasting Council, Pologne

M. Andris Mellakauls, Head of Information Space Integration Division, Department of Social Integration Ministry of Culture, Lettonie

M. Emir Povlakić, Head of Division for Licensing, Digitalization and Coordination in Broadcasting, Communications Regulatory, Bosnie-Herzégovine

SECRETARIAT

M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

M. Patrick Penninckx, Chef du service de la société de l'information, DG I

Mme. Silvia Grundmann, Secrétaire du CDMSI, Chef de la division médias et internet, DGI

M. Shahin Abbassov, chargé de projet, Unité coopération/sensibilisation, division médias et internet, DGI

Mme. Onur Andreotti, administratrice, division médias et internet, DGI

Ms Ana Gascon Marcén, administratrice, division médias et internet, DGI

M. Lee Hibbard, administratrice, division médias et internet, DGI

Ms Christina Lamprou, administratrice, division médias et internet, DGI

Ms Elvana Thaçi, administratrice, division médias et internet, DGI

Ms Anne Boyer-Donnard, assistante administrative principale, division médias et internet, DGI